

Réussir son cas pratique

Par Mathildette, le 03/05/2016 à 19:00

Bonjour à tous,

J'ai bientôt mon partiel de droit constitutionnel et il y aura un cas pratique. Etant donné que je n'ai jamais fait de cas pratique en droit constitutionnel, et que la méthode donné par le prof ne m'aide pas trop, pourriez-vous me donner des conseils pour réussir à faire un bon cas pratique ?

Par Visiteur, le 03/05/2016 à 19:57

Bonjour.

Logiquement ce doit être la même méthode que dans les autres matières: syllogisme. Règle de droit, application aux faits, conclusion.

Par Mathildette, le 03/05/2016 à 20:38

Merci pour ta réponse. Mais sous la Vème République, souvent la pratique diffère du texte. Dans ce cas, je dois énoncer la règle, l'appliquer et dire que finalement, dans la pratique ce n'est pas ça ? Ou bien annoncer la règle, puis la pratique et après appliquer ? Merci

Par Visiteur, le 03/05/2016 à 23:53

J'ai jamais fait de cas pratique en droit public, mais je pencherais plutôt pour la première solution.

En général, le but recherché c'est comme tout exercice: te faire réfléchir un peu sur l'application des règles de droit. Donc tu énonces la règle, tu l'appliques et tu développes sur ce qu'il se passe en pratique pour arriver à une certaine critique.

Par Mathildette, le 04/05/2016 à 07:34

D'accord, merci beaucoup!

Par Camille, le 04/05/2016 à 12:59

Bonjour,

[citation] *Mais sous la Vème République, souvent la pratique diffère du texte.*[/citation] En droit constitutionnel ? Vous avez des exemples récents ?